

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 13 novembre 2013 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Kathleen Bélec, et les conseillers suivants.

Mme. Véronique Lamoureux
M. Gilles Dionne
M. Neil Gervais

M. Gélinault Dionne
Mme. Claudette Béland-Pleau
M. Garry Ladouceur

Formant quorum sous la présidence du Mairesse.

M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

188-11-2013 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

189-11-2013 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Mme. Véronique Lamoureux
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 2 octobre 2013.

**190-11-2013 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU
13 NOVEMBRE 2013**

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 13 novembre 2013 au montant de 368,477.34 & 156,585.30\$.

191-11-2013 CADASTRES.

Proposé par Mme Véronique Lamoureux
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité approuve les cadastres suivants :

<u>LOTS</u>	<u>PROPRIÉTAIRE</u>	<u>COMMENTAIRES</u>
5 418 334 N.O. & 5 418 333 N.O. Marais.	Ernest Rivet (Émilie Vallière)	nouveau lot; 334 chemin du Grand-
5 422 172 à 5 422 174 Principale	Charles Fortin Josée Couture & Diane Kenney	nouveaux lots : 529-A à 529-D rue
5 423 314 à 5 423 316	Charles Fortin Josée Couture & Diane Kenney	lots entre le cyclo-parc et la rivière qui vont avec les terrains ci-dessus.

192-11-2013 ÉQUIPEMENTS INCENDIE

Il est proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité fasse l'achat de 2 appareils respiratoires complet reconditionnés ainsi que 10 bonbonnes pour apria aussi reconditionnés de la compagnie Dalmatian Fire.

193-11-2012 COMMANDE D'ABAT POUSSIÈRE 2014

Proposé par Mme Véronique Lamoureux
Et résolu à l'unanimité.

De commander de la firme Multi-Routes 70,000 litres de chlorure de magnésium 30% à être épandu au rythme de +- 1 litres au mètre carré.

194-11-2013 FORMATIONS FQM 2014

Il est proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que tous les conseillers et M. Éric Rochon, Directeur Général, soient inscrits à la formation sur les Rôles et responsabilités des Élus à venir à Fort-Coulonge le 15 février prochain ainsi qu'à la formation sur Le comportement éthique à venir à Fort-Coulonge le 5 avril prochain.

195-11-2013 SIGNATAIRES BANCAIRES

Proposé par Mme Claudette Béland-Pleau
Et résolu à l'unanimité

Qu'une modification soit faite aux signataires et transactions aux comptes bancaires de cette municipalité, pour faire l'ajout de Mme Kathleen Bélec, mairesse. Les signataires dont deux (2) de trois (3) signatures requises seront les suivants : Madame Kathleen Bélec et/ou Éric Rochon et/ou Madame Micheline Fortin.

196-11-2013 RESPONSABLES DE DOSSIERS

Proposé par M. Gélineault Dionne
Et adopté à l'unanimité

Que cette Municipalité approuve la liste des responsabilités (dossiers) des conseillers de cette Municipalité. La liste en question peut être retrouvée au bureau de M. Eric Rochon, Directeur Général.

197-11-2013 CUEILLETTE GROS OBJETS AUTOMNE 2013

Proposé par Mme Claudette Béland
Et adopté à l'unanimité.

Que cette municipalité organise une cueillette des objets lourds durant la semaine du 2 au 6 décembre 2013.

La cueillette se fera sur rendez-vous pris la semaine auparavant, les personnes ayant des rebus à être ramassés doivent communiquer avec la Municipalité durant cette semaine.

Proposé par Mme Véronique Lamoureux
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité organise un souper de Noël pour les membres du conseil, les employé(es) municipaux, les Pompiers Volontaires et leurs conjoints(es).

Les Pompiers Volontaires seront responsables de l'organisation de cette soirée qui sera tenue à l'Âge d'Or le 14 décembre 2013 à 18:00 heures.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Que Madame Kathleen Bélec, Mairesse, et Monsieur Eric Rochon, Directeur-général, soient autorisés à signer l'entente tripartite municipale scolaire 2013-2014 concernant l'utilisation du gymnase de l'École Poupore par les résidents de Mansfield durant l'année scolaire 2013-2014.

Cette Municipalité s'engage à verser une somme de 1,000.00\$ à l'École Poupore en guise de contribution pour l'utilisation des locaux et d'aviser les contribuables des activités qui leurs sont disponibles.

Le Secrétaire-trésorier est aussi autorisé d'émettre le chèque de 1,000.00\$ lors de la signature de l'entente.

Suite à la réforme cadastrale du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, mandat numéro 2450 effectué par la firme d'arpenteurs-géomètres Bussièrès Bérubé Genest Schnob, ce lot est apparu comme étant un ancien chemin traversant une partie du lot 15-2 et le lot 16-3 au complet, Rang 4, Canton de Mansfield, appartenant à Messieurs Claude et Lucien Vallière respectivement.

CONSIDÉRANT QUE ce lot a été arpenté le 29 novembre 2005 par Monsieur Michel Fortin, a.-g., et que ce même arpenteur n'a trouvé aucune mention de ce chemin lors de ses recherches et donc ne l'a pas indiqué ni dessiné sur son plan;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Lucien Vallière a acheté son terrain (lot 16-P, rang 4) le 27 février 1997 sous le contrat numéro 150661, préparé par Maître Jean-Pierre Pigeon, notaire, et portant le numéro 10,839 de ses minutes;

CONSIDÉRANT QUE ce même notaire ne fait aucune mention d'un chemin traversant cette propriété, à l'exception d'un droit de passage situé à l'extrémité sud du lot 16-P, rang 4, longeant la ligne de division des rangs 3 et 4;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Claude Vallière a acheté le lot 15-2, rang 4, le 18 juin 1996 sous le contrat numéro 149283, préparé par Maître Charles Munn, notaire, et portant le numéro 26,278 de ses minutes;

CONSIDÉRANT QUE ce deuxième notaire ne fait non plus mention d'un chemin traversant une partie du lot 15-2, rang 4;

CONSIDÉRANT QUE ce supposé chemin n'a jamais non plus apparu dans aucune matrice graphique de ces terrains fournie par la M.R.C. de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE cette municipalité ne détient aucun titre, n'a jamais reconnu ni entretenu la parcelle «trouvée» lors de l'exercice de la réforme cadastrale et de même que cette parcelle n'a jamais fait partie du chemin du Bois-Franc original;

CONSIDÉRANT QUE cette municipalité est d'avis que ce tracé traversant le lot 16-3 au complet et une partie du lot 15-2 était vraisemblablement une entrée privée se rendant à des lots de fond et aurait été dessiné sur le plan de cadastre élaboré en 1923 pour une raison ou une autre;

CONSIDÉRANT QU'aucune résolution de fermeture et d'abandon ne peut être fournie puisque ce tracé n'a jamais été en possession ni utilisé par la municipalité.

IL EST

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

De demander à la firme d'arpenteurs-géomètres Bussière Bérubé Genest Schnob de bien vouloir reconnaître la non existence réelle de ce tracé (chemin) et de le rayé des plans préliminaires du mandat 2450 tel que montré en tirets au feuillet 10, sections A-2 et B-2 et au feuillet 12, section D-2.

201-11-2013 COMMANDITES PATINAGE LIBRE CENTRE DES LOISIRS

Il est

Proposé par M. Neil Gervais
Et adopté à l'unanimité

Que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract commandite 2 session de patinage libre pendant la saison 2013-2014 au cout de 207\$ par session.

202-11-2013 APPUIE MUNICIPALITÉ DE CLARENDON

Il est

Proposé par M. Neil Gervais
Et adopté à l'unanimité

Que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract supporte la Municipalité de Clarendon dans leur demande de diminution de 10% de leurs Quotes-parts pendant les trois prochaines années, soit 2014-2015 et 2016.

Que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract par cette résolution fasse la même demande pour la diminution de 10% de ses Quotes Parts pendant les trois prochaines années, soit 2014-2015 et 2016.

203-11-2013 RENCONTRE INTER-MUNICIPALE

Il est

Proposé par Mme Claudette Béland
Et adopté à l'unanimité.

Que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract invite les représentants de la Municipalité du Village de Fort-Coulonge à une ou deux réunions pour discuter de préoccupations que pourraient avoir les municipalités concernant les ententes inter-municipales en cours entre les deux. Tout particulièrement les ententes de gestion du site de transfert de déchets et de certains articles recyclables ainsi que l'entente sur l'alimentation en eau potable.

Que les dates de rencontres soient entendues entre les directions des municipalités respectives.

204-11-2013 NAPPERONS CENTRE DE LOISIRS

Proposé par M. Garry Ladouceur

Et résolu à l'unanimité.

De contribuer 200\$ à l'achat de publicité pour la levée de fonds du Centre des Loisirs fort-Coulouge / Mansfield.

205-11-2013 CARNAVAL DE FORT-COULOUGE/ MANSFIELD

CONSIDÉRANT QUE le comité du Carnaval de Fort-Coulouge/ Mansfield-et-Pontefract tiendra à nouveau un Carnaval du 20 au 23 février 2014

Il est proposé par M. Gelineault Dionne
et Résolu à l'unanimité que

Que le Conseil municipale de Mansfield-et-Pontefract appuie financièrement un montant de 250\$ pour le déroulement des activités ainsi que 250\$ pour les sacs à surprises des jeunes. Deplus, Le conseil appui aussi le comité avec la demande d'autorisation qui sera faite au ministère du Transport pour la parade du Carnaval qui aura lieu durant l'événement le 23 février 2014.

206-11-2013 ALGONQUINS HORS-RESERVE

Il est proposé par M. Gilles Dionne
et résolu à l'unanimité

Que le conseil de Mansfield-Pontefract offer 2 billets pour la partie de hockey des Anciens Canadiens qui aura lieu le 23 février prochain au Centre Récréatif de Fort-Coulouge / Mansfield en guise de don pour leurs levées de fonds annuelles.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 190, 192, 193, 194, 197, 198, 199, 201,204, 205 et 206.

ET J'AI SIGNÉ CE 14 NOVEMBRE 2013.

Eric Rochon,
Secrétaire-trésorier.

207-11-2013 **LEVÉE DE LA SESSION.**

Proposé par M. Gillies Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:43heures.

.....
M. Leslie L. Bélair
Maire.

.....
M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.